

Historique

Plus de 40 années d'union....

Dès 1970, les communes du canton de Fouesnant décident de se regrouper au sein d'un syndicat pour assurer à un moindre coût le ramassage et le traitement des déchets ménagers.

Avec le SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple), en 1975, elles prennent en plus en charge la construction et la gestion du collège de Kervihan, puis de la résidence pour personnes âgées à Pleuven.

Le 28 décembre 1993 est créée la CCPF (Communauté de Communes du Pays Fouesnantais), qui se substitue au SIVOM. Son rayon d'action devient alors bien plus étendu : elle peut agir en lieu et place des communes membres dans certains domaines, comme l'action économique ou l'aménagement de l'espace. D'emblée, elle prend la mesure de ce changement et construit une politique novatrice.

En dix ans, la CCPF a considérablement évolué, dans un contexte lui-même en pleine mutation : les lois sur l'intercommunalité lui ont conféré des pouvoirs dans des domaines variés, qui seront détaillés dans les pages suivantes.

Elle a de l'ambition pour le Pays Fouesnantais, cherche à promouvoir son économie, à améliorer son environnement et à faciliter la vie sociale de chacun.